



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 17 décembre 2024

Date de convocation : 10 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 74

Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle Jules Mériaux du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2024/119 portant validation des concours financiers accordés aux structures « Petite Enfance » de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis pour l'année 2025

Membres présents (55 titulaires et 2 suppléants) : BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric (S), LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, HERBET Yannick

Membres excusés (5) : LEDUC Brigitte, DAUCHET Martine, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme, GOURAUD Francis

Membres absents (4) : LOIGNON Laurent, HISBERGUE Antoine, HAVART Ludovic, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (8) : PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, BALÉDENT Matthieu à MATON Audrey, BERANGER Agnès à COLLIN Denis, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée à DUBUIS Bernadette, DAVOINE Matthieu à SIMEON Serge, MANESSE Joëlle à MODARELLI Joseph, JUMEAUX Stéphane à DUDANT Pierre-Henri

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2024/119 portant validation des concours financiers accordés aux structures « Petite Enfance » de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis pour l'année 2025

Dans le cadre de sa compétence Petite Enfance, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis a décidé de soutenir les différentes structures d'accueil de la petite enfance exerçant leurs missions sur le territoire communautaire.

Une convention partenariale permet de régir à la fois les engagements des gestionnaires des structures, des communes sur lesquelles celles-ci sont implantées, ainsi que de la Communauté d'Agglomération dans le cadre de sa compétence. Elle prévoit notamment le rôle de chacun des partenaires ainsi que les modalités d'accompagnement financier de la Communauté d'Agglomération.

Les conventions d'objectifs et de moyens de ces structures ont été délibérées et adoptées pour une période de 4 ans le 12 janvier 2023 en séance du Conseil communautaire.

Comme prévu à l'article 4 de ladite convention, la Communauté d'Agglomération vote le montant annuel alloué à chacune des structures.

• 1ère tranche

Au conseil Communautaire de début d'année, vote des subventions allouées à chaque association par l'assemblée.

La première tranche représentant le versement N-1 du montant de la subvention est versée en deux temps afin d'éviter des problèmes de trésorerie :

- 1er versement de 80% en début d'année ;
- 2ème versement de 20% effectué à réception des document comptables (au plus tard le 01 juin).

Le compte administratif N-1 anticipé sera transmis avec les remarques nécessaires afin d'expliquer les évolutions et ce pour le 15 février N+1.

• 2ème tranche

Le montant de cette dernière tranche est arbitré après l'étude des comptes définitif N-1, le versement d'une deuxième tranche n'est pas systématique.

2024/


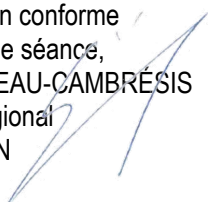

Au titre de l'année 2025, le concours financier de la Communauté d'Agglomération sera de :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- **Valider les concours financiers de la CA2C accordés à chaque structure au titre de l'année 2025**

Associations	Structures PE	2 024	2 025
La Maison Enchantée	Multi-accueil Caudry	35 140	35 140
	RPE Caudry	23 762	23 762
	Multi-accueil itinérant Beauvois-Bertry-Ligny	36 442	36 442
	Multi-accueil Avesnes-les-Aubert	46 467	46 467
	RPE Avesnes-les-Aubert	27 250	27 250
Total versement		169 060	169 060
Les Enfants du Pays de Matisse	Multi-accueil Le Cateau-Cis	76 132	76 132
	RPE Le Cateau-Cis	15 825	15 825
Total versement		91 957	91 957
Familles Rurales	Micro-crèche Walincourt-Selvigny	50 000	50 000
	RPE Villers-Outréaux	7 674	7 674
Total versement		57 674	57 674
Centre social l'Escale	RPE Beauvois-en-Cis	6 356	6 356
Total versement		6 356	6 356
Total versement vers les structures		325 047	325 047

- **De valider les modalités de versement ci-dessus ;**
- **D'inscrire les dépenses correspondantes au budget 2025 ;**
- **De préciser que le conseil communautaire jugera de la pertinence d'une révision 2025 en cours d'année en fonction des comptes administratifs des structures.**

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/12/2024 Publication le 19/12/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRESIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
--	--

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_119
Objet :	Délibération 2024/119 portant validation des concours financiers accordés aux structures « Petite Enfance » de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis pour l'année 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.2 - Aide sociale
Identifiant unique :	059-200030633-20241217-2024_119-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20241217-2024_119-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D119.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20241217-2024_119-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	294.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 décembre 2024 à 08h40min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 décembre 2024 à 08h40min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 décembre 2024 à 08h40min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 décembre 2024 à 08h40min17s	Reçu par le MI le 2024-12-19